
PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

VOCATION SURNATURELLE DE LA FAMILLE

II

LES FAITS

L'élévation de la famille à une mission surnaturelle est un fait qu'on ne peut nier sans attenter à la sagesse divine et sans mettre en doute la véracité de sa parole. N'en pas tenir compte, c'est non seulement manquer d'esprit chrétien, c'est aussi être dénué de sens philosophique.

Certes, si nous nous plaçons dans l'absolu, en dehors de toute hypothèse de création, ce fait est, en lui-même, contingent comme l'être créé dont il est le perfectionnement. Rien en Dieu ne le commande, comme rien en Dieu ne commande la création. Mais, du moment que Dieu décide librement de créer l'homme intelligent et libre, la vocation surnaturelle de la famille prend un caractère de nécessité hypothétique imposée, non par les exigences naturelles de l'homme, mais par la Sagesse libérale de Dieu. Voici comment nous pouvons en résumer la preuve.

Dans les desseins providentiels, la famille a mission, non pas seulement de procréer l'enfant, mais de former l'homme complet, c'est-à-dire de le mettre en état d'accomplir tous les devoirs qui lui ont été imposés avec la vie. Or, de fait et de droit, l'homme est appelé à mener une vie surnaturelle comportant des devoirs supérieurs à ceux qui sont imposés par la loi de la nature. La famille a donc une mission surnaturelle à remplir, et par conséquent, elle doit elle-même revêtir un caractère surnaturel et divin.

Ce syllogisme exige de plus amples développements, mais il est concluant.

La base de cette argumentation a déjà été suffisamment démontrée dans les chapitres précédents. Nous y avons vu que l'institution familiale est l'œuvre, non d'une convention qui peut varier, mais de la nature dont Dieu est le maître ; que sa forme sociale a, par dessus tout, dans les desseins de la Providence, un caractère